

Touraine Vallée de l'Indre

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

#01
NOV 2017

VOTRE NOUVELLE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



TERRITOIRE



INSTANCES



BUDGET



SERVICES



VOS ÉLUS

La réforme des collectivités, avec la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République), a incité les communautés de communes du Val de l'Indre et du Pays d'Azay le Rideau et les communes de Sainte Catherine de Fierbois et Villeperdue à fusionner pour créer un territoire de plus de 51 000 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Nous avons fait ce choix pour vous, citoyens, qui partagez un quotidien similaire, le même bassin d'emploi et des besoins identiques.

Cette nouvelle collectivité joue désormais un rôle important en Touraine, en travaillant notamment auprès de la Métropole, du Département, de la Région et des différents acteurs économiques.

Collectivités peu connues du grand public, les communautés de communes sont au quotidien à votre service dans de nombreux domaines tels que la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la distribution de l'eau et son assainissement, la collecte des ordures ménagères, les programmes culturels, la lecture publique, le sport, le tourisme, le développement économique.

Le partenariat mis en place avec vos communes grandit de jour en jour pour le bien-être de tous. Les missions de Touraine Vallée de l'Indre prennent de l'ampleur et nous restons attentifs à la qualité des services qui vous sont proposés.

C'est pourquoi, je suis très heureux de signer ce premier numéro de TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE.

Ce magazine sera, comme les bulletins municipaux dans vos communes, un lien avec vous : habitants de notre territoire, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs et associations. L'objectif est de vous informer régulièrement sur le fonctionnement de notre collectivité et de vous faire part de nos grands projets de développement.

Nous voulons mener une politique territoriale forte d'aménagement

de nos territoires, en veillant à ce que les équipements et les services soient équitablement partagés.

C'est un programme ambitieux de 18 millions d'euros, tourné vers l'avenir, qui planifie nos investissements à cadence soutenue sur les 5 prochaines années.

Il répondra à vos attentes, notamment avec le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire, la poursuite du développement de tous les équipements et services à la population (sports, petite enfance, etc), et la mise en place progressive de nouvelles sources d'énergie nécessaires au fonctionnement des nouvelles générations de véhicules électriques, hydrogène et gaz liquide à partir d'ISOPARC.

Tout cela représente un effort d'équipement important consacré à l'attractivité de notre territoire, et au bien vivre de ses habitants, qui n'aura que très peu d'impacts financiers sur nos fiscalités qui initialement étaient semblables sur les deux communautés de communes. Aussi, l'harmonisation de nos taux d'impositions communautaires sera lissée sur les 4 prochaines années.

Les 22 communes travaillent ensemble depuis 10 mois et nous avons tenu les objectifs de notre projet de fusion avec plusieurs temps forts.

D'abord, le vote d'un budget commun en mars 2017 où nous avons pris en compte dans notre plan pluriannuel d'investissement 2017-2020, les projets de nos deux communautés de communes.



Ensuite, la répartition du fonds de péréquation versé par l'Etat (FPIC) d'un montant de 1,3 million d'euros fut un moment où la solidarité que je souhaitais voir s'installer vis-à-vis des petites communes s'est concrétisée par un vote à l'unanimité du conseil communautaire ! Les communes les plus importantes ont abandonné jusqu'à 40 % de leur dotation aux profits des plus petites. Je les en remercie très sincèrement, ce vote représente la vraie naissance de Touraine Vallée de l'Indre !

Je tiens à remercier l'ensemble des services qui ont contribué à la réussite de cette fusion, ainsi que tous les élus de nos 22 communes qui l'ont approuvée à une large majorité. Vous découvrirez dans ce document, le profil des 14 Vice-présidents qui m'accompagnent dans la gestion de notre collectivité et les compétences que je leur ai déléguées.

Nous saurons rassembler nos énergies pour construire, pour nos enfants, un territoire moderne, innovant et dynamique.

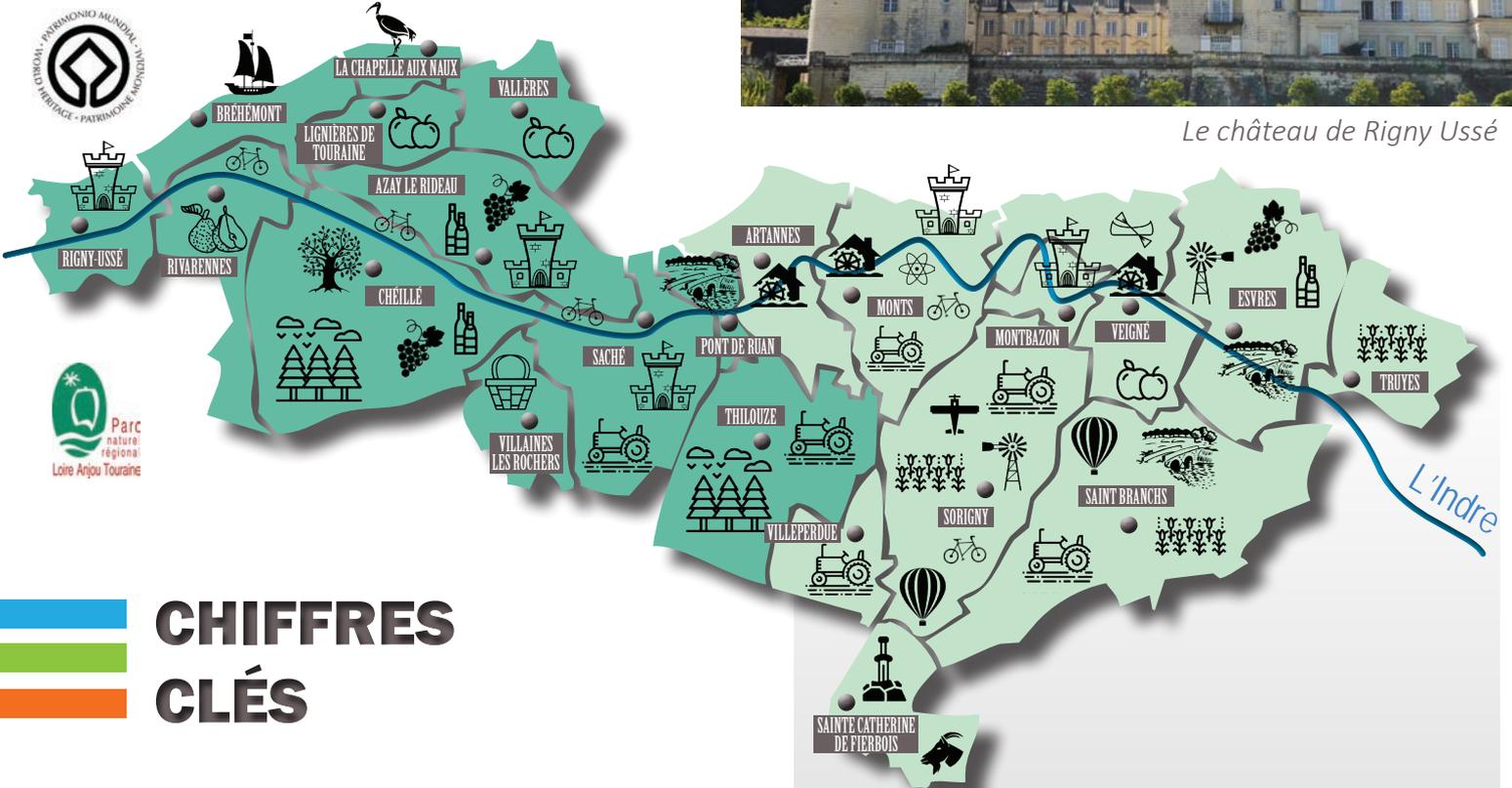
LE PRÉSIDENT

Alain Esnault

LE NOUVEAU TERRITOIRE



Le château de Rigny-Ussé



CHIFFRES CLÉS

22
COMMUNES

ARTANNES-SUR-INDRE
AZAY-LE-RIDEAU
BRÉHÉMONT • CHEILLÉ
ESVRES-SUR-INDRE
LA CHAPPELLE-AUX-NAUX
LIGNIÈRES-DE-TOURAINE
MONTBAZON • MONTS
PONT-DE-RUAN • RIGNY-USSÉ
RIVARENNES • SACHÉ
SAINT-BRANCHES
STE-CATHERINE-DE-FIERBOIS
SORIGNY • THILOUZE
TRUYES • VALLÈRES • VEIGNÉ
VILLAINES-LES-ROCHERS
VILLEPERDUE

51 688
HABITANTS

485 km²

10 000
ENFANTS
DE 0 À 18 ANS

17
SITES
D'ACTIVITÉS

2 600
ENTREPRISES

13 000
EMPLOIS

PÔLES ÉCONOMIQUES EN DÉVELOPPEMENT

- ✓ Isoparc à Sorigny
- ✓ Even'Parc à Esvres
- ✓ La Loge à Azay-le-Rideau
- ✓ Plus de 140 hectares disponibles

MARCHÉ IMMOBILIER DYNAMIQUE

- ✓ Des opportunités foncières et immobilières pour tout type d'implantation
- ✓ Des programmes de logements, privés et sociaux, sur tout le territoire

SERVICES AU PUBLIC

- ✓ Crèches, accueils de loisirs, accueils jeunes
- ✓ Écoles, collèges, lycées et centres de formation
- ✓ Transports scolaires
- ✓ Maisons de services au public

VIE QUOTIDIENNE ET LOISIRS

- ✓ Tous commerces de proximité
- ✓ Tous services médicaux
- ✓ Tissu associatif actif
- ✓ Médiathèques, saisons culturelles, festivals
- ✓ Équipements sportifs : base nautique, piscines, salles multi-activités

40 SITES TOURISTIQUES

- ✓ Châteaux, Ports de Loire, musées
- ✓ Circuits de Randonnées pédestres
- ✓ Loire à Vélo et Indre à vélo
- ✓ Grandes tables
- ✓ Produits gastronomiques locaux en vente directe



La Loire à Bréhémont
Patrimoine Mondial
de l'Unesco

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMENT ÇA MARCHE ?

Les habitants des 22 communes de Touraine Vallée de l'Indre ont élu leurs conseillers communautaires au suffrage universel direct lors des élections municipales de 2014.

La représentation de chaque commune est fonction de sa population, et pour la nouvelle communauté de communes fusionnée, le nombre de représentants a été établi à 55 conseillers qui composent le conseil communautaire.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire se réunit 2 fois par trimestre en séance publique à l'hôtel communautaire de Sorigny.

Il vote le budget, le compte administratif, le taux des taxes, délibère sur les orientations en matière de développement économique, ou encore d'aménagement de l'espace communautaire et d'équipements (culturels et sportifs), d'équilibre social (enfance, jeunesse, insertion professionnelle), d'environnement (gestion des déchets, inondations, eau et assainissement) et de tourisme.

C'est l'organe délibérant de l'établissement public.

Le conseil communautaire actuel, lors de sa première séance du 12 janvier 2017, a élu le président, Alain Esnault, les 14 vice-présidents et les 7 membres qui composent le bureau communautaire où toutes les communes sont ainsi représentées.



VOS ÉLUS

ARTANNES	Monsieur	HOULARD	Pascal
	Madame	DELACOTE	Isabelle
	Monsieur	ÉCHOUARD	Stéphane
AZAY LE-RIDEAU	Monsieur	HENRION	Arnaud
	Madame	FLACELIÈRE	Thérèse
	Monsieur	BRETON	Jean-Claude
	Monsieur	GALLETEAU	Phillipe
BRÉHÉMONT	Monsieur	DURAND	Daniel
	<i>Suppléant : ALLARD Philippe</i>		
LA CHAPELLE AUX NAUX	Monsieur	MASSARD	Philippe
	<i>Suppléant : BAUDRIER Jean-Pierre</i>		
CHEILLÉ	Monsieur	HURTEVENT	Jean-Serge
	Madame	FERNANDES	Anne-Sophie
ESVRES	Monsieur	GASSOT	Jean-Christophe
	Madame	LE BRONEC	Josiane
	Monsieur	DELHOMMAIS	Eric
	Monsieur	HENTRY	Michel
LIGNIÈRES DE TOURAINE	Monsieur	VÉRON	Bernard
	Madame	TESSIER	Sylvie
MONTBAZON	Monsieur	REVÊCHE	Bernard
	Madame	GINER	Sylvie
	Monsieur	ROYOUX	Christian
	Madame	RENAUD	Odile
MONTS	Madame	GUILLERMIC	Valérie
	Monsieur	RICHARD	Laurent
	Madame	PERROUD	Sandrine
	Monsieur	CAMPOS	Daniel
	Madame	PREVOST	Katia
PONT DE RUAN	Monsieur	DURAND	Jacques
	Madame	DUVAULT	Michelle
	<i>Suppléant : KIEFFER Hervé</i>		
RIGNY-USSÉ	Madame	AZÉ	Colette
	<i>Suppléant : Jean-Jacques GAZAVE</i>		
RIVARENNES	Madame	BUREAU	Agnès
	<i>Suppléant : ALLARD Michel</i>		
SACHÉ	Monsieur	BOUISSOU	Olivier
	Madame	DESCHAMPS	Nadine
SAINT BRANCHS	Monsieur	NATHIÉ	Patrick
	Madame	ANDRÉ	Valérie
	Monsieur	BRÉDIF	Jean-Claude
STE CATH. DE FIERBOIS	Monsieur	POPELIER	Vincent
	<i>Suppléant : LAVOISIER Christian</i>		
SORIGNY	Monsieur	ESNAULT	Alain
	Madame	GABORIAU	Francine
	Monsieur	GAUVRIT	Jean-Christophe
THILOUZE	Monsieur	LOIZON	Éric
	Madame	DUPOISSON	Dominique
TRUYES	Monsieur	de COLBERT	Stéphane
	Madame	BEAUCHAMP	Dominique
VALLÈRES	Monsieur	CADIOU	Jean-Luc
	Madame	REIG	Mina
VEIGNÉ	Monsieur	MICHAUD	Patrick
	Madame	LAJOUX	Pascale
	Monsieur	FROMENTIN	Pierre
	Madame	LABRUNIE	Marlène
	Monsieur	LAFON	Christophe
VILLAINES LES ROCHERS	Monsieur	GUENAUULT	Laurent
	Madame	BERGEOT	Marie-Annette
	<i>Suppléant : ORY Fabienne</i>		
VILLEPERDUE	Monsieur	MARIAU	Roland
	<i>Suppléant : GAUTHIER Xavier</i>		



LE BUREAU

Le Bureau est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il est composé du président, de 14 vice-présidents et de 7 membres. Il se réunit 1 fois par mois.



Alain Esnault, au centre, entouré des 21 membres du bureau (chacune des 22 communes est ainsi représentée)

PRÉSIDENT

Alain ESNAULT

Maire de Sorigny

14

vice-présidents

22

membres du bureau

1^{er} Vice-président

aux Finances

ÉRIC LOIZON

Maire de Thilouze

Conseiller départemental

2^{ème} Vice-président

à l'Aménagement du territoire, au Logement, au Cadre de vie et à l'Habitat

PATRICK MICHAUD

Maire de Veigné

Conseiller départemental

3^{ème} Vice-présidente

à l'Enfance Jeunesse

VALÉRIE GUILLERMIC

Maire de Monts

4^{ème} Vice-président

aux Sports

BERNARD REVÊCHE

Maire de Montbazou

5^{ème} Vice-président

aux Déchets Ménagers

PASCAL HOULARD

1^{er} adjoint au maire d'Artannes

6^{ème} Vice-président

au Développement Économique et à l'Insertion Professionnelle

JEAN-CHRISTOPHE GASSOT

Maire d'Esves-sur-Indre

7^{ème} Vice-président

aux Ressources Humaines

PATRICK NATHIÉ

Conseiller municipal

à Saint-Branches

8^{ème} Vice-président

à l'Eau et à l'Assainissement

STÉPHANE de COLBERT

Maire de Truyes

9^{ème} Vice-président

à la Culture et à la Lecture Publique

JEAN-SERGE HURTEVENT

Maire de Cheillé

10^{ème} Vice-présidente

à la Mutualisation et au Social

COLETTE AZÉ

Maire de Rigny-Ussé

11^{ème} Vice-président

aux Bâtiments et à la Voirie

BERNARD VÉRON

Maire de Lignières-de-Touraine

12^{ème} Vice-président

à la GEMAPI, l'Hydraulique, l'Économie Sociale et Solidaire et les Commerces de Proximité

DANIEL DURAND

Maire de Bréhémont

13^{ème} Vice-président

au Tourisme

ARNAUD HENRION

Maire d'Azay-le-Rideau

14^{ème} Vice-président

aux Transports

OLIVIER BOUISSOU

Maire de Saché

1^{er} membre du bureau

PHILIPPE MASSARD

Maire de La Chapelle-aux-Naux

2^{ème} membre du bureau

MICHELLE DUVAULT

Maire de Pont-de-Ruan

3^{ème} membre du bureau

AGNÈS BUREAU

Maire de Rivarennès

4^{ème} membre du bureau

MARIE-ANNETTE BERGEOT

Maire de Villaines-les-Rochers

5^{ème} membre du bureau

JEAN-LUC CADIOU

Maire de Vallères

6^{ème} membre du bureau

VINCENT POPELIER

Maire de Sainte-Catherine-de-Fierbois

7^{ème} membre du bureau

ROLAND MARIAU

Maire de Villeperdue



1 M. VÉRON

2 M. CADIOU

3 M. de COLBERT

4 Mme BUREAU

5 M. GASSOT

6 M. MARIAU

7 Mme BERGEOT

8 M. BOUISSOU

9 M. LOIZON

10 M. POPELIER

11 M. NATHIÉ

12 M. ESNAULT

13 Mme DUVAULT

14 M. HURTEVENT

15 M. HENRION

16 Mme AZÉ

17 Mme GUILLERMIC

18 M. DURAND

19 M. REVÊCHE

20 M. MICHAUD

21 M. MASSARD

22 M. HOULARD

LES COMPÉTENCES DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le redécoupage territorial réaffirme les missions des Communautés de Communes dans six grands domaines : l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des déchets ménagers, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage, le tourisme et la gestion des milieux aquatiques.

Avec la fusion, la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre prend en charge 14 compétences communautaires :



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE



COMMERCES DE PROXIMITÉ



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE HABITAT ET FONCIER, HAUT DÉBIT



GENS DU VOYAGE



TOURISME



ENFANCE JEUNESSE



TRANSPORTS SCOLAIRES



CULTURE ET LECTURE PUBLIQUE



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



EAU ET ASSAINISSEMENT



DÉCHETS MÉNAGERS



HYDRAULIQUE ET GEMAPI



BÂTIMENTS ET VOIRIES



URBANISME DROIT DES SOLS

Les élus de Touraine Vallée de l'Indre disposent de différents délais pour harmoniser les compétences sur l'ensemble des 22 communes :



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Déchets ménagers
- Aires d'accueil des gens du voyage



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Logement et cadre de vie
- Insertion sociale et professionnelle
- Voiries communautaires (zones d'activités notamment)



TOUTES LES AUTRES COMPÉTENCES

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Culture
- Lecture publique
- Équipements sportifs



LA GEMAPI

Au 1^{er} janvier 2018, Touraine Vallée de l'Indre assurera une nouvelle compétence transférée par l'Etat : la GEMAPI. Il s'agit de la **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS**.

La communauté de communes est concernée à la fois par le bassin versant de l'Indre et la Loire moyenne, notamment le Val de Bréhémont.

Concernant l'Indre, les élus communautaires ont fait le choix de déléguer cette compétence au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) qui sera chargé de coordonner les différentes actions de gestion et de prévention.

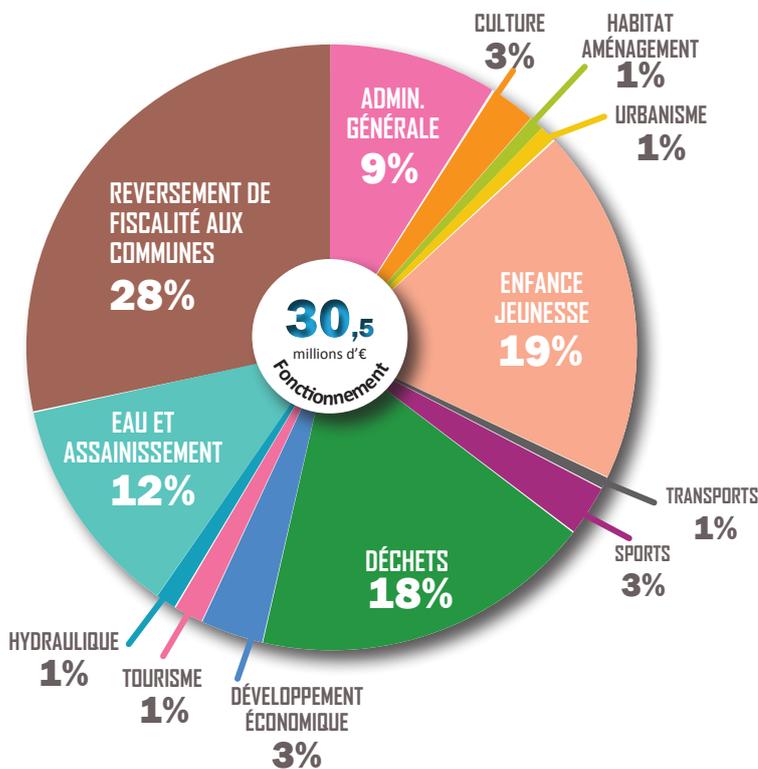
Les élus locaux restent bien sûr les premiers interlocuteurs pour la gestion des inondations auprès de leurs populations par la mise en place, notamment, des plans communaux de sauvegarde.

BUDGET 2017

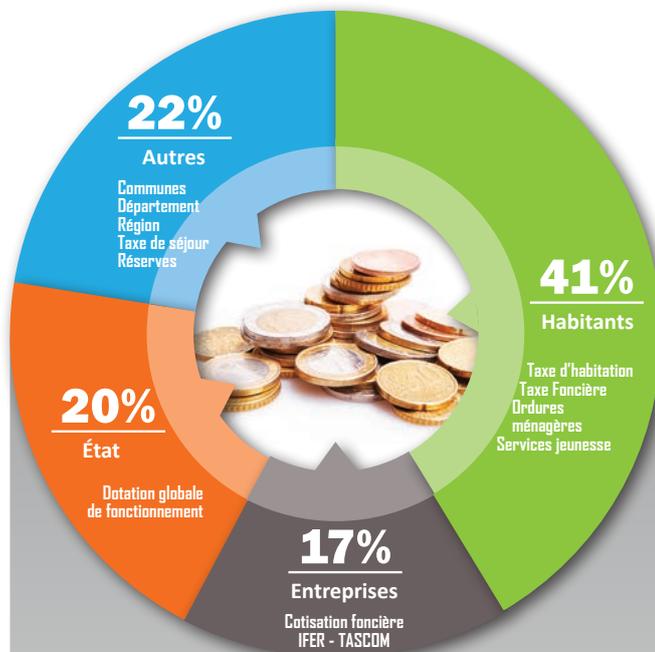
Voté en conseil communautaire le 23 mars 2017, le budget de Touraine Vallée de l'Indre a repris les projets engagés par les deux anciennes communautés de communes et permettra d'en engager de nouveaux.



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



LE FINANCEMENT DU BUDGET



La fusion entraîne une harmonisation des régimes fiscaux et impose une unification des taux d'imposition intercommunaux sur la cotisation foncière des entreprises, la taxe d'habitation, les taxes foncières, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères...

Afin d'éviter des modifications très brutales pour les contribuables, la loi prévoit un lissage dans le temps de cette harmonisation qui, selon le type d'impôt, pourra aller jusqu'à 12 ans.

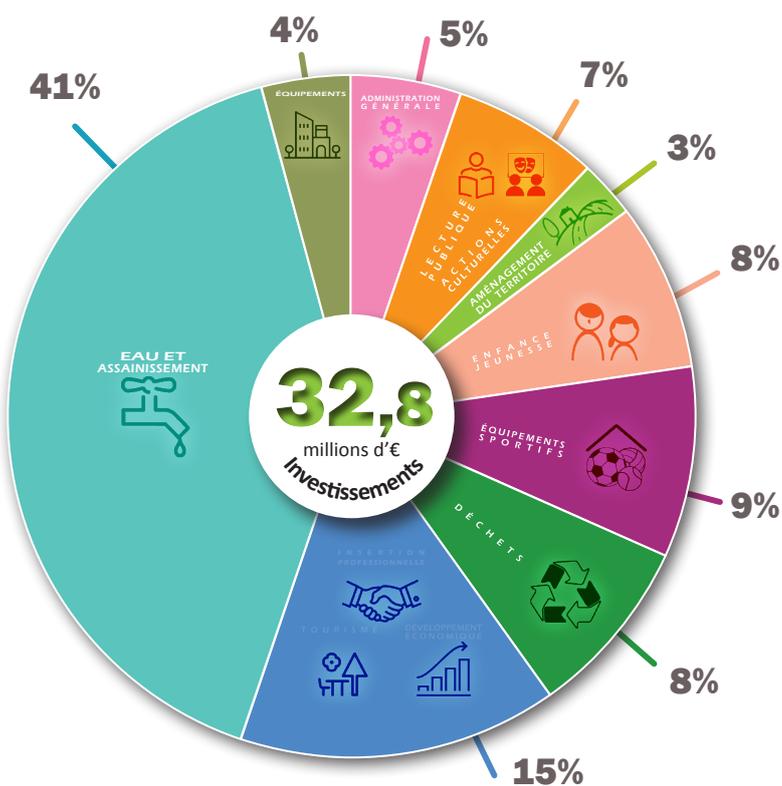
Touraine Vallée de l'Indre a souhaité s'engager dans un programme ambitieux qui planifie les investissements à cadence soutenue sur 4 ans pour les bâtiments et 5 ans pour l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

La fusion n'aura eu que très peu d'impact sur les fiscalités qui étaient très proches l'une de l'autre.

Les harmonisations se feront :

- **DÈS 2017** pour la taxe d'habitation et la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.
- **SUR 2 ANS** pour la cotisation foncière des entreprises (taux de 22,44% sur l'ensemble du territoire en 2018).
- **SUR 4 ANS** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

LES INVESTISSEMENTS SUR 4 ANS



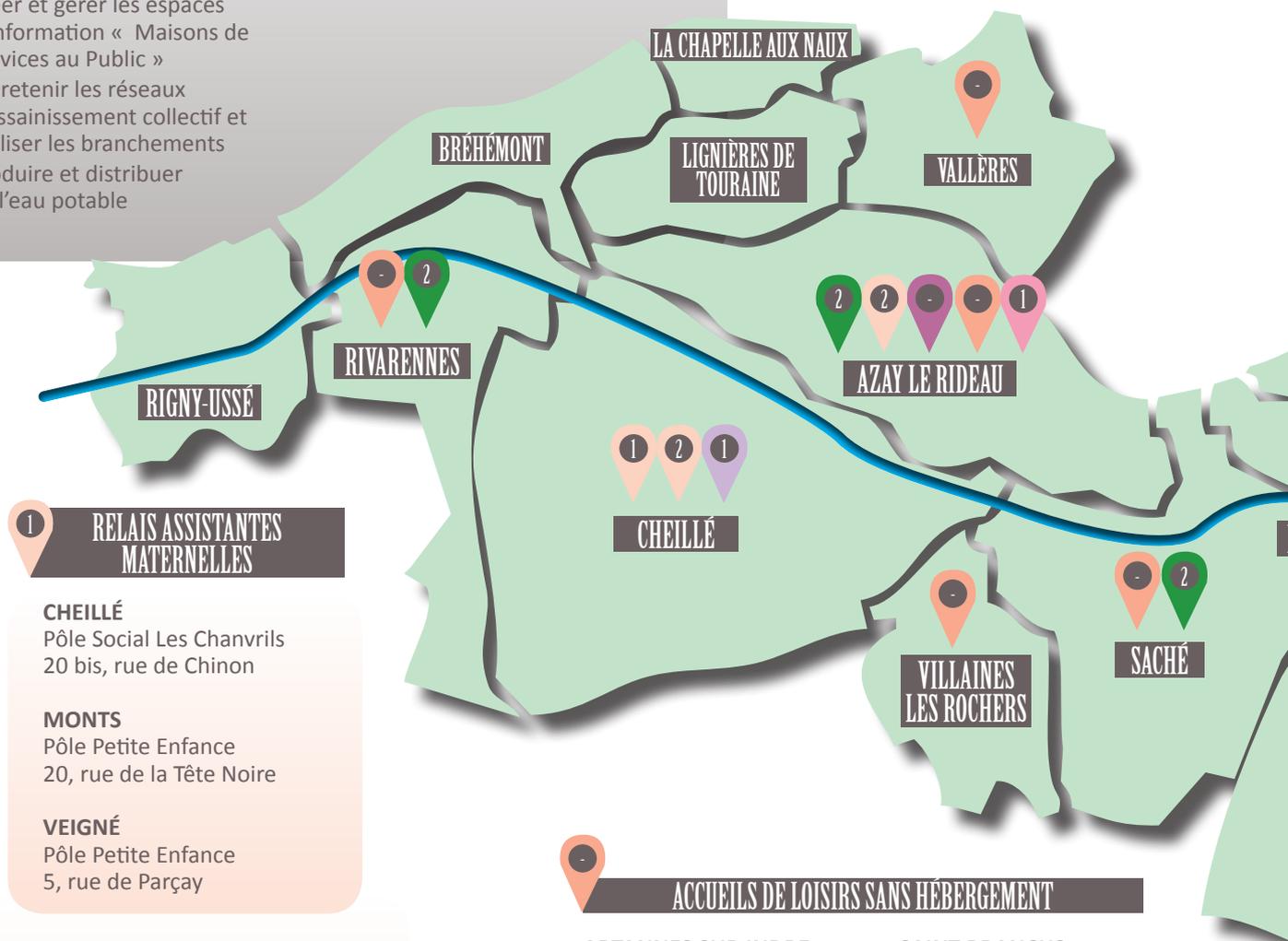
LES SERVICES AUX HABITANTS

Au quotidien, les compétences assumées par la communauté de communes se traduisent par une multitude de services aux habitants :

- Collecter et traiter les déchets ménagers
- Aménager et gérer des crèches, micro-crèches, haltes garderies et les Relais d'Assistants Maternels Enfants Parents
- Gérer des accueils de loisirs enfants et des accueils jeunes
- Construire, entretenir voire gérer des équipements sportifs et de loisirs : piscines, gymnases...
- Créer et gérer les espaces d'information « Maisons de Services au Public »
- Entretenir les réseaux d'assainissement collectif et réaliser les branchements
- Produire et distribuer de l'eau potable
- Aménager et entretenir l'Indre, ses affluents et conseiller les riverains
- Aménager, gérer et entretenir des aires d'accueil pour les gens du voyage
- Répondre aux besoins de logements et améliorer la qualité de l'habitat
- Aménager, gérer et entretenir des zones d'activité économique

GESTION DES DÉCHETS

- 1 DÉCHETTERIE EN RÉGIE SAINT-BRANCHS ET ESVRES
- 2 DÉCHETTERIES DU SMICTOM AZAY-LE-RIDEAU, RIVARENNES ET SACHÉ
- RÉGIE GESTION DES DÉCHETS GRANGE BARBIER MONTBAZON



1 RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

CHEILLÉ
Pôle Social Les Chanvrils
20 bis, rue de Chinon

MONTS
Pôle Petite Enfance
20, rue de la Tête Noire

VEIGNÉ
Pôle Petite Enfance
5, rue de Parçay

2 MULTI ACCUEILS PETITE ENFANCE

CHEILLÉ Pomme d'Api	MONTS 1,2,3 Soleil
AZAY LE RIDEAU A P'tits Pas	MONTS La Maison de l'Éveil
ESVRES Les Lutins	SORIGNY Baby's O Parc
ESVRES La Boîte à Malice	VEIGNÉ La Passerelle
MONTBAZON Les Petits Mousseux	VEIGNÉ Les Petits Malins

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ARTANNES SUR INDRE
Rue du Grand Clos

AZAY-LE-RIDEAU
52, avenue de la Gare

ESVRES
Rue du 11 novembre

MONTBAZON
22 route de Monts

MONTS
9, rue des Ecoles
Rue Georges Bernard

RIVARENNES
2, place du 8 Mai

SACHÉ
Place Calder

SAINT BRANCHS
Rue du Pont Vieux

SORIGNY
Rue des Ecoles

THILOUZE
26, rue des Lavandières

TRUYES
29, rue du Clocher

VALLÈRES
3, voie d'Azay

VEIGNÉ
4, rue Jules Ferry

VILLAINES LES ROCHERS
15, rue des Ecoles

Château de Candé à Monts



BIBLIOTHÈQUES

ARTANNES-SUR-INDRE
Espace Culturel des Glycines
3, Allée des Glycines

ESVRES-SUR-INDRE
Espace culturel de la Quintaine
43, rue Nationale

MONTS
17, rue Georges Bernard

SAINT-BRANCHS
20, rue du commerce

SORIGNY
11, rue de Louans

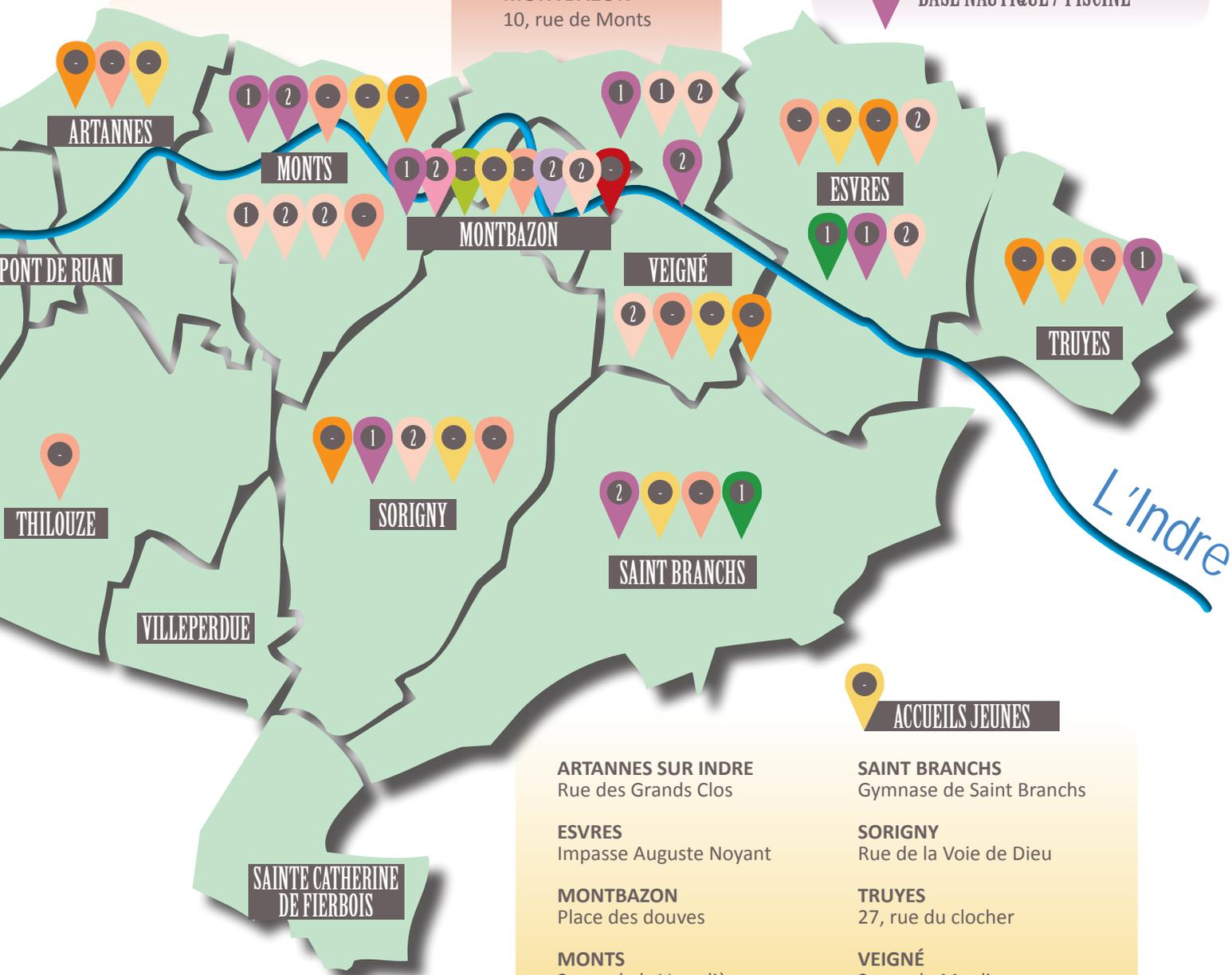
TRUYES
Château Bel-Air

VEIGNÉ
Rue du Moulin



CINÉMA

MONTBAZON
10, rue de Monts



SOCIAL

- 1 MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE CHEILLÉ
- 2 ESPACE EMPLOI ET POINT INFORMATION JEUNESSE DE MONTBAZON

TOURISME

- 1 AZAY CHINON VAL DE LOIRE SIÈGE À AZAY LE RIDEAU
- 2 OFFICE DE TOURISME BUREAU DE MONTBAZON

SPORTS

- 1 SALLES MULTI-ACTIVITÉS
- 2 BASE NAUTIQUE / PISCINE

ACCUEILS JEUNES

ARTANNES SUR INDRE
Rue des Grands Clos

ESVRES
Impasse Auguste Noyant

MONTBAZON
Place des douves

MONTS
2, rue de la Vasselière

SAINT BRANCHS
Gymnase de Saint Branchs

SORIGNY
Rue de la Voie de Dieu

TRUYES
27, rue du clocher

VEIGNÉ
2, rue du Moulin

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

La fusion des 2 communautés de communes a nécessité le regroupement des effectifs et la réorganisation des services. La communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre a son siège à l'hôtel communautaire de Sorigny et compte à votre service près de 200 salariés (titulaires et contractuels) qui travaillent auprès de vous sur le territoire.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

COMMUNICATION

Hélène Mauranges

MOYENS GÉNÉRAUX

FINANCES

Pascal Prince

BUDGETS
MARCHÉS
PUBLICS
COMPTABILITÉ

RH

Frédérique Maillot

PAYE
CARRIÈRES
FORMATIONS

AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Anséric Léon

INSERTION
PROFESSIONNELLE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
TOURISME
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
HAUT DÉBIT
HABITAT
GENS DU VOYAGE
ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE
COMMERCES
DE PROXIMITÉ
HYDRAULIQUE
GEMAPI
BÂTIMENTS ET VOIRIE
SPORTS

SERVICES À LA POPULATION

Jérémy Bouquin

PETITE ENFANCE
ENFANCE
JEUNESSE
LECTURE PUBLIQUE
ACTIONS CULTURELLES
TRANSPORTS
SCOLAIRES
MAISON DE SERVICES
AU PUBLIC

ENVIRONNEMENT

Sophie Duterte

EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF
COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES
DÉCHETTERIES
DÉCHETS VERTS





POURQUOI MA COMMUNE EST-ELLE MEMBRE D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Aujourd'hui, les 35 498 communes françaises sont toutes rassemblées au sein de Communautés de Communes, de Communautés d'Agglomération, de Communautés Urbaines ou de Métropoles.

Ces regroupements permettent aux villages et aux villes de mutualiser leurs moyens pour réaliser à plusieurs ce qu'ils ne peuvent pas faire seuls. Ensemble, ils décident et organisent des services, des aménagements et des équipements destinés aux habitants et aux entreprises.



LE SERVICE DROIT DES SOLS

L'État a exigé que la compétence d'instruction des permis de construire, dont la Direction Départementale du Territoire s'occupait jusque-là, soit transférée aux communes. Sur notre territoire, les communes ont choisi de travailler sur le plan communautaire.

Précurseur de l'esprit de mutualisation qui anime la majorité des acteurs de Touraine Vallée de l'Indre, la mise en place du service, initiée en 2014, s'est concrétisée en juillet 2015 avec l'intégration d'un service mutualisé d'instruction des permis de construire pour les communautés de communes

du Val de l'Indre, du Pays d'Azay le Rideau et de Sainte Maure de Touraine.

Le service regroupe aujourd'hui 28 communes membres.

Il est composé de 4 instructeurs dont un responsable.

Les missions du service dépassent la seule instruction pour offrir aux communes qui le souhaitent, une analyse d'avant-projets sur des dossiers complexes ou une assistance lors des modifications de leur document d'urbanisme, tout en assurant une veille juridique dans le cadre de la constitution d'un réseau des personnels en charge de l'urbanisme.



POURQUOI MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EST-ELLE AGRANDIE ?

En 2016, la France est passée de 22 régions à 13. De la même façon, les différentes intercommunalités françaises ont été invitées à fusionner au 1^{er} janvier 2017 pour mieux assurer les missions communautaires.

Ce redécoupage territorial a renforcé les pouvoirs et les rôles de chacun. Les missions des communautés de communes sont réaffirmées dans six grands domaines : l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des déchets ménagers, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage, le tourisme et la gestion des milieux aquatiques.

Insolite : le chêne dans l'église du bourg de Cheillé



VOS ÉLUS S'ENGAGENT

FINANCES



Éric LOIZON
Maire de Thilouze



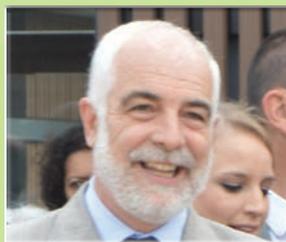
Notre premier budget d'un montant de 30 millions d'euros a été voté en mars dernier de manière unanime. Déjà engagé dans l'uniformisation obligatoire des taux de taxes entre les anciennes communautés de communes, le conseil communautaire n'a pas souhaité augmenter les impôts.

Dans cette période de fusion, la maîtrise des charges de fonctionnement est prioritaire afin de dégager les moyens nécessaires au financement des investissements structurants à réaliser, tout en limitant le recours excessif à l'emprunt.

Dès cette année, 800 000 € du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), auquel notre communauté de communes est dorénavant éligible, seront reversés directement aux communes. Nous considérons en effet que la solidarité entre la Communauté et les communes (et inversement) est essentielle à la construction et au bon fonctionnement de ce nouveau bel ensemble que forment les 22 communes.

Chaque vice-président préside une commission liée à la compétence dont il a la charge. Cette commission est composée de conseillers communautaires et municipaux (1 titulaire et 1 suppléant pour chaque commune). C'est une instance de débat permettant l'élaboration de propositions à soumettre au Bureau, puis au Conseil communautaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Patrick MICHAUD
Maire de Veigné

La création de notre nouvelle communauté de communes a redéfini le rapport de notre territoire à Tours Métropole.

L'expression de notre vision du développement pour notre territoire au sein des instances de révision du schéma de cohérence territorial (SCoT) influencera notre développement au moins pour les dix années à venir.

A l'égard du développement durable, nous devons redéfinir un programme d'actions de l'agenda 21 partagé par nos 22 communes.

Nous devons accompagner le Conseil Départemental dans la mise en œuvre du déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Enfin la réglementation nationale nous contraint à la mise en place d'un plan Climat Air Energie Territorial.

HABITAT GENS DU VOYAGE



La pression résidentielle de la métropole nous oblige à organiser notre territoire et à conduire une politique du logement qui nous permette d'en tirer le meilleur parti.

Nous devons harmoniser les objectifs des plans locaux de l'habitat des deux anciennes communautés de communes et mettre en place un dispositif d'aide à la création de logement social pour l'ensemble de notre territoire. Nous devons également harmoniser la gestion des logements d'urgence.

La gestion de la compétence « Gens du voyage », outre qu'elle implique la gestion de trois aires d'accueil, va connaître une nouvelle activité avec la mise en œuvre du nouveau schéma départemental qui prescrit la réalisation de terrains familiaux.



Valérie GUILLERMIC
Maire de Monts

ENFANCE JEUNESSE



L'avenir se joue dès à présent avec l'accueil des enfants, dans les meilleures conditions, avant et après l'école, du plus petit au plus grand.

Donner du sens à leurs loisirs, leur apporter un accompagnement pédagogique adapté mais également accorder des temps d'informations en direction des parents.

Du nombre de places en crèche, d'assistantes maternelles, en passant par nos accueils de loisirs et périscolaires, notre offre de service est impressionnante pour un bassin de vie en constante évolution. Chaque jour est un enjeu pour assurer l'encadrement de près de 2 500 enfants par des animateurs confirmés et diplômés.

Notre collectivité souhaite investir pour une offre cohérente et permettre aux parents qui travaillent de trouver un service performant et de qualité, mais aussi de permettre aux entreprises qui s'installent sur notre territoire de proposer à leurs salariés un vrai confort de vie.



Bernard REVÊCHE
Maire de Montbazou

ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



La commission sport aura comme objectifs principaux :

- De finaliser les salles multi-activités de Saint Branchs, d'Artannes et d'Azay le Rideau
- D'uniformiser la gestion du fonctionnement des salles construites
- D'harmoniser, pour toutes les écoles du territoire, l'occupation des créneaux horaires à la piscine du Spadium afin que tout enfant puisse apprendre à nager ou à se perfectionner
- D'appuyer les associations sportives de nos 22 communes dans le cadre d'activités à rayonnement communautaire
- De pérenniser l'activité de la piscine communautaire de Saint Branchs avec l'appui d'un professionnel

Touraine Vallée de l'Indre fait du développement économique une compétence prioritaire de sa politique communautaire, tout en poursuivant les programmes respectifs d'aménagement engagés. En complément des zones artisanales et industrielles existantes, les trois pôles d'activités situés le long du territoire (Even'Parc à Esvres, ISOPARC à Sorigny et La loge à Azay-le-Rideau) sont renforcés pour accueillir tout projet d'entreprise en croissance, de la TPE à l'implantation d'envergure régionale.

Avec son accessibilité et les services et équipements déployés au cours de ces dernières années, le territoire dispose de tous les atouts pour renforcer son tissu de 2 600 entreprises et valoriser leurs savoir-faire.

Le soutien aux acteurs de l'emploi conforte l'ambition de développer les 13 000 emplois salariés du territoire. Avec une volonté d'accompagnement de proximité, des actions novatrices assurent le rapprochement entre entreprises et demandeurs d'emplois, comprenant aussi le public en besoin d'insertion.

La gestion des déchets ménagers de notre communauté de communes permet d'apporter à chaque habitant un service de collecte au porte à porte pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Elle permet aussi une collecte en apport volontaire pour le verre dans les conteneurs présents dans les communes.

Le territoire dispose également d'un maillage en déchèteries afin de permettre à chacun d'effectuer la séparation entre déchets recyclables et déchets non valorisables.

Le tri s'effectue ainsi depuis plus de 15 ans et rapporte un franc succès.

Pour faire encore mieux, la communauté de communes lance la construction d'une nouvelle déchèterie sur Sorigny (ouverture en 2019) et participe à la réflexion au niveau interdépartemental afin de construire un centre de tri respectant les nouvelles normes.



Pascal HOULARD
1^{er} adjoint au maire d'Artannes

DÉCHETS
MÉNAGERS



Jean-Christophe GASSOT
Maire d'Esvres-sur-Indre



Patrick NATHIÉ
Saint Branchs

RESSOURCES
HUMAINES



La gestion des ressources humaines a été particulièrement mise à contribution lors de la fusion et du regroupement des effectifs.

Découverte, accueil, écoute, partage, adaptation et fraternité ont marqué le rapprochement des personnels des deux anciennes communautés de communes (CCVI et CCPAR) lors de la création, en janvier dernier, de Touraine Vallée de l'Indre.

Cette nouvelle entité dispose aujourd'hui d'un effectif stable permettant l'exercice de nos compétences, au sein de notre nouveau territoire, au service de tous.

La fonction ressources humaines, disponible et réactive, doit répondre à des enjeux forts : mise en œuvre d'un plan de recrutement adapté et maîtrisé, accompagnement des effectifs en place et poursuite d'un dialogue social de qualité.

Tout cela dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des carrières permettant d'anticiper les évolutions sociales et politiques à venir.

Ce sont tous ces atouts que nous mettons à disposition, afin de vous assurer des services de qualité de manière durable.

EAU ET ASSAINISSEMENT



Stéphane de COLBERT

Maire de Truyes

La gestion à l'échelle communautaire des compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif a permis :

- la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement,
- la réalisation de travaux structurants sur le territoire,
- une simplification administrative,
- la suppression de certains syndicats
- l'harmonisation des tarifs pour la partie collectivité.

Les 8 communes de l'ancienne CCVI et les communes de Sainte Catherine de Fierbois et Villeperdue sont ainsi harmonisées depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les 12 communes de l'ancienne communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau nous rejoindront au 1^{er} janvier 2019 ce qui constituera, avec l'intégration de l'assainissement des eaux pluviales, un des enjeux majeurs du service communautaire à moyen terme.

Notre objectif est avant tout d'assurer le meilleur service possible auprès de nos abonnés, une amélioration de nos infrastructures et de nos réseaux en fonction de nos moyens.

L'eau est un bien précieux. C'est une ressource à surveiller tant au niveau de la qualité de l'eau prélevée qu'au niveau des rejets effectués.

MUTUALISATION



Colette AZÉ

Maire de Rigny-Ussé

La mutualisation consiste à se regrouper pour mieux répondre et de façon plus économique aux objectifs des collectivités dans leur ensemble. Elle prend plusieurs formes :

- Le service commun entre plusieurs entités, avec par exemple la mutualisation du service d'instruction des dossiers d'urbanisme pour 28 communes.
- Les accords entre communes avec les achats groupés, le partage de matériels, les échanges de compétences notamment dans les services techniques.
- Les négociations réalisées par la Communauté de communes pour le compte des communes avec les commandes groupées.

Dans les schémas de mutualisation, les états des lieux ont été réalisés et des souhaits ont été émis par les communes : la période 2017-2020 doit permettre d'atteindre progressivement ces objectifs.

ACTIONS CULTURELLES



Jean-Serge HURTEVENT

Maire de Cheillé

Depuis la fusion la réflexion de Touraine Vallée de l'Indre se porte désormais sur la future vision politique de la culture.

La volonté des élus est de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre de personnes, au plus proche de chez elles, de faciliter le développement des réseaux culturels du territoire et de soutenir les actions culturelles locales.

Grâce à un travail de concertation, nous adapterons la programmation et nos actions aux différents publics, en complémentarité avec l'action scolaire pour les jeunes ainsi que pour les personnes âgées, tout en favorisant une répartition des manifestations sur le territoire.

C'est sur cette base que j'ai souhaité faire émerger les idées, en collaboration avec nos partenaires associatifs et institutionnels (contrat de Région ou Départemental), pour créer une véritable identité culturelle de notre communauté.

LECTURE PUBLIQUE



Les 14 bibliothèques de notre nouvelle communauté de communes occupent depuis de nombreuses années une place importante sur notre territoire, renforcée par la présence d'un vivier de 167 bénévoles et de 12 bibliothécaires professionnels.

Un délai de 2 ans a été fixé pour déterminer les orientations à venir et définir la politique intercommunale en matière de lecture publique sur l'ensemble des communes du nouveau territoire.

Soucieux de favoriser l'accès à la lecture publique au plus grand nombre et d'animer nos bibliothèques, lieux de vie culturelle locale et de rencontres, nous nous emploierons à établir un état des lieux exhaustif et à identifier les leviers d'actions permettant de mettre en œuvre une offre de services enrichie (notamment la circulation des livres d'une bibliothèque à une autre) qui puisse répondre aux attentes des habitants de ce territoire.

S O C I A L



La Maison de Service au Public (MSAP) est l'un des services de proximité qui offre une relation privilégiée avec les usagers et leurs problématiques du quotidien, grâce à un interlocuteur présent et à l'écoute, en étroite collaboration avec des partenaires assidus tels que la Caisse d'Allocations Familiales, la Mission Locale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, etc.)

Mise en place depuis plusieurs années sur la commune de Cheillé, la MSAP va s'exporter sur la commune de Montbazon pour offrir une deuxième porte d'accès aux services publics à nos concitoyens.

Centraliser, informer, accompagner dans une démarche quotidienne, n'aura jamais eu autant de sens que maintenant.

BÂTIMENTS VOIRIE



Touraine Vallée de l'Indre gère 135 bâtiments, directement ou en partenariat avec les communes. Elle prévoit de réaliser, d'ici la fin du mandat, de nombreux projets de travaux neufs en particulier dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Pour notre nouvelle communauté de communes, le patrimoine bâti et les infrastructures constituent donc un enjeu à part entière. Nous devons les connaître et les faire évoluer pour les rendre conformes aux attentes de nos habitants et de nos entreprises, qu'ils soient accessibles mais également économes en s'attachant aux économies d'énergie.

Enfin, dans une logique de mutualisation et de réduction des coûts, un groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie et de fourniture d'agrégats permettra aux communes qui le souhaitent, de bénéficier de prix compétitifs.



Bernard VÉRON

Maire de Lignières de Touraine

TOURISME



Grâce à des sites phares comme les châteaux d'Azay-le-Rideau et de Rigny-

Ussé, parmi les 10 plus visités d'Indre-et-Loire, le tourisme est un facteur d'attractivité majeur pour notre communauté de communes.

Richement complétée par d'autres sites culturels comme la forteresse de Montbazou, des itinéraires doux avec la Loire et l'Indre à Vélo, des savoir-faire locaux remarquables (vannerie, œnotourisme), et une large palette d'hébergements dont une hôtellerie-restauration haut de gamme, l'offre touristique de notre territoire constitue un axe de développement fort.

L'enjeu pour la communauté de communes passe à la fois par une promotion efficace et innovante de ces nombreux atouts (via l'Office de Tourisme intercommunautaire « Azay-Chinon Val de Loire » dont le siège est situé à Azay-le-Rideau) et un accompagnement actif des initiatives et des porteurs de projets, en partenariat avec les acteurs socio-professionnels du tourisme.



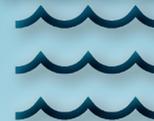
Arnaud HENRION

Maire d'Azay-le-Rideau

Daniel DURAND

Maire de Bréhémont

GEMAPI HYDRAULIQUE



Au 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes assumera la compétence « Gestion des

milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) nécessitant un travail en amont. Au-delà de la réorganisation de la gouvernance à partir des acteurs existants tel que le SAVI, la GEMAPI implique une réflexion plus large sur la gestion des risques majeurs et l'atteinte d'une bonne qualité des eaux.

COMMERCE DE PROXIMITÉ ECO SOC. & SOL.



Le territoire est couvert par trois régions agricoles (Val de Loire, plateau de Sainte-Maure et Champagne) favorisant des productions variées et de qualité (polyculture, arboriculture, viticulture, osiériculture, etc.) qu'il s'agit de valoriser et protéger.

La communauté de communes bénéficie d'autres atouts. Une économie sociale et solidaire forte, représentative des filières économiques locales, assurant le développement d'emplois non délocalisables. Un tissu commercial préservé, avec l'évolution démographique et le flux touristique, bien réparti sur le territoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Chaque jour, plus de 3500 enfants utilisent les transports scolaires sur notre territoire. Notre priorité est de garantir l'égalité d'accessibilité en trouvant des solutions pour rapprocher l'école de l'enfant.

Cette année de mutation (transfert de la compétence du Département à la Région), implique de notre part de renforcer l'accompagnement des enfants et des parents et de faire en sorte que l'offre soit la plus pérenne possible.

Touraine Vallée de l'Indre se doit d'être proche de ses usagers, de les accompagner et de les orienter, tout en restant très attaché à la qualité du service.

Olivier BOUISSOU

Maire de Saché



Mon rôle et ma priorité sont de défendre et de garantir une action de proximité tout en apportant une réponse adaptée à chacun, en maintenant la vigilance nécessaire à la bonne organisation du service.

L'Indre à Truyes

LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SUR INTERNET

Vous pouvez retrouver sur le site internet toutes les informations de ce magazine et plus encore :

Vous pouvez faire votre demande de **CARTE DE DÉCHETTERIE**, accéder au **PAIEMENT EN LIGNE** de vos services périscolaires, demander votre **CARTE DE TRANSPORT** et en savoir plus sur tous les services à votre disposition auprès de la communauté de communes.

Vous y retrouvez aussi le fonctionnement des instances communautaires, vos élus, des informations utiles sur les services économie, jeunesse, environnement, ou encore l'agenda culturel et celui de la collectivité.

Vous pouvez y télécharger les publications de Touraine Vallée de l'Indre, les comptes rendus officiels des délibérations du conseil communautaire, les documents légaux à votre disposition dans la rubrique « de vous à nous ».

En bref, toute l'actualité de votre communauté de communes, tout au long de l'année.

WWW.TOURAINEVALLEEDELINDRE.FR

SUR MOBILE

Sur mobile ou tablette, le site internet devient une application simplifiée qui vous présente **L'AGENDA, LES ACTUALITÉS, LES INFOS PRATIQUES** pour rejoindre les services de vos communes et un lien pour écrire directement à la communauté de communes.



SUR FACEBOOK



Les actualités sur
Touraine Vallée de l'Indre

La saison culturelle sur
Actions culturelles
Touraine Vallée de l'Indre

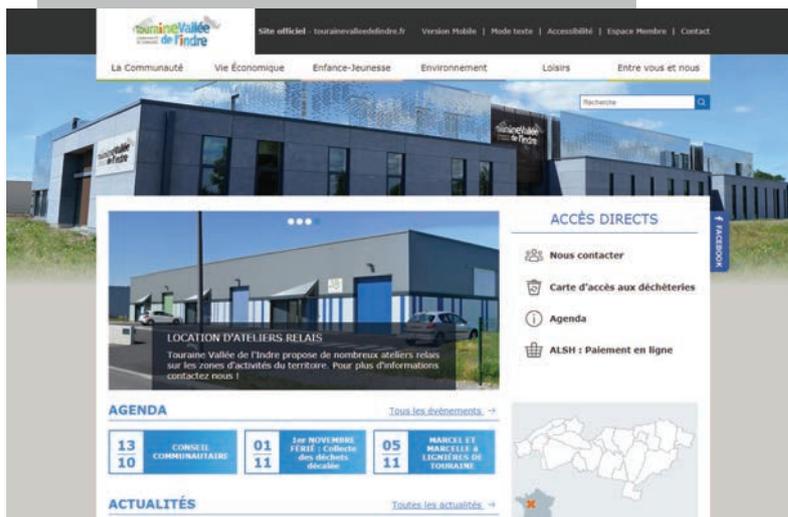
SUR PLACE

Vous pouvez vous adresser à tous les services directement à **l'hôtel communautaire de Sorigny tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h**

Vous pouvez aussi assister aux conseils communautaires qui se déroulent en séance publique à l'hôtel communautaire :

LE JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017
LE JEUDI 1^{ER} FÉVRIER 2018

Le calendrier 2018 est disponible sur le site internet



LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE

6 place Antoine de Saint-Exupéry
Z.A. ISOPARC • 37250 SORIGNY
TÉL. : 02 47 34 29 00

contact@tourainevalleedelindre.fr
www.tourainevalleedelindre.fr

Directeur de la Publication : Alain Esnault
Conception et rédaction : Service Communication
Photos : Touraine Vallée de l'Indre, Pixabay, Freepik, Noun project
Impression : onlineprinters • Dépôt légal à parution
Tiré à 22 000 exemplaires